



Communiqué

Concours quartier de l'Ancien-Stand

Patrimoine, usages et approche paysagère globale

Le projet « HIER POUR DEMAIN » du bureau Paysagegestion SA à Lausanne a obtenu le 1^{er} prix du concours de projet d'espaces publics du quartier de l'Ancien-Stand, organisé selon la procédure SIA par la Ville de Lausanne. Les enjeux du concours visent à répondre à plusieurs ambitions : revitaliser un espace vieillissant tout en respectant son identité historique et en favorisant la cohésion sociale. Une attention particulière a été accordée à l'augmentation de la canopée urbaine, à la gestion exemplaire des eaux de pluie, à la perméabilisation des sols ainsi qu'aux espaces de jeux. Les 7 projets ayant pris part au concours seront exposés jusqu'au 24 février dans le lobby de la salle Omnisport du quartier.

Le projet de l'Ancien-Stand reflète une vision de renouveau alliant patrimoine, environnement et urbanisme. Avec ses larges pelouses ponctuées de grands arbres, ses cheminements piétons et sa place de jeux centrale, ce site est aujourd'hui dans un secteur en pleine mutation. « Dans ce contexte, la préservation et l'amélioration du patrimoine boisé, l'intégration de solutions novatrices face aux défis climatiques et le dialogue entre le bâti et historique et son adaptation aux nouveaux usages sont des priorités absolues pour la Municipalité » précise Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

En date du 6 février 2025, le jury a rendu son verdict sur la base de 7 projets retenus, sélectionnés parmi 12 projets déposés suite à l'annonce publique de l'ouverture du concours le 8 mai 2024. Le projet lauréat retenu à l'unanimité « HIER POUR DEMAIN » est porté par le bureau Paysagegestion SA à Lausanne, associé à des bureaux spécialisés dans différents domaines. Le projet fait appel à une approche paysagère globale, harmonisant la conservation des éléments naturels existants avec des aménagements modernes et inclusifs. Dans son périmètre élargi, le projet « HIER POUR DEMAIN » se distingue par une vision ambitieuse et réaliste visant notamment à transformer l'avenue des Plaines-du-Loup en une avenue largement arborée, capable de préserver les places de stationnement existantes tout en les intégrant harmonieusement sous l'ombre des arbres. Cette approche met en avant une qualité paysagère et fonctionnelle, créant un cadre propice à l'appropriation par les usagères et usagers. Le jury salue également la conception pragmatique de la place des Casernes, pensée en lien avec la future avenue. Cet aménagement bien intégré renforce l'identité et la convivialité de cet espace urbain. Bien que le parcellaire soit propriété de la Ville de Lausanne, la Coopérative Logement Idéal et la Fondation de l'Orme, bénéficiaires de droits de superficie, sont les deux partenaires privés dans l'organisation de ce concours.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/rapport-jury-ancien-stand

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 6 février 2025